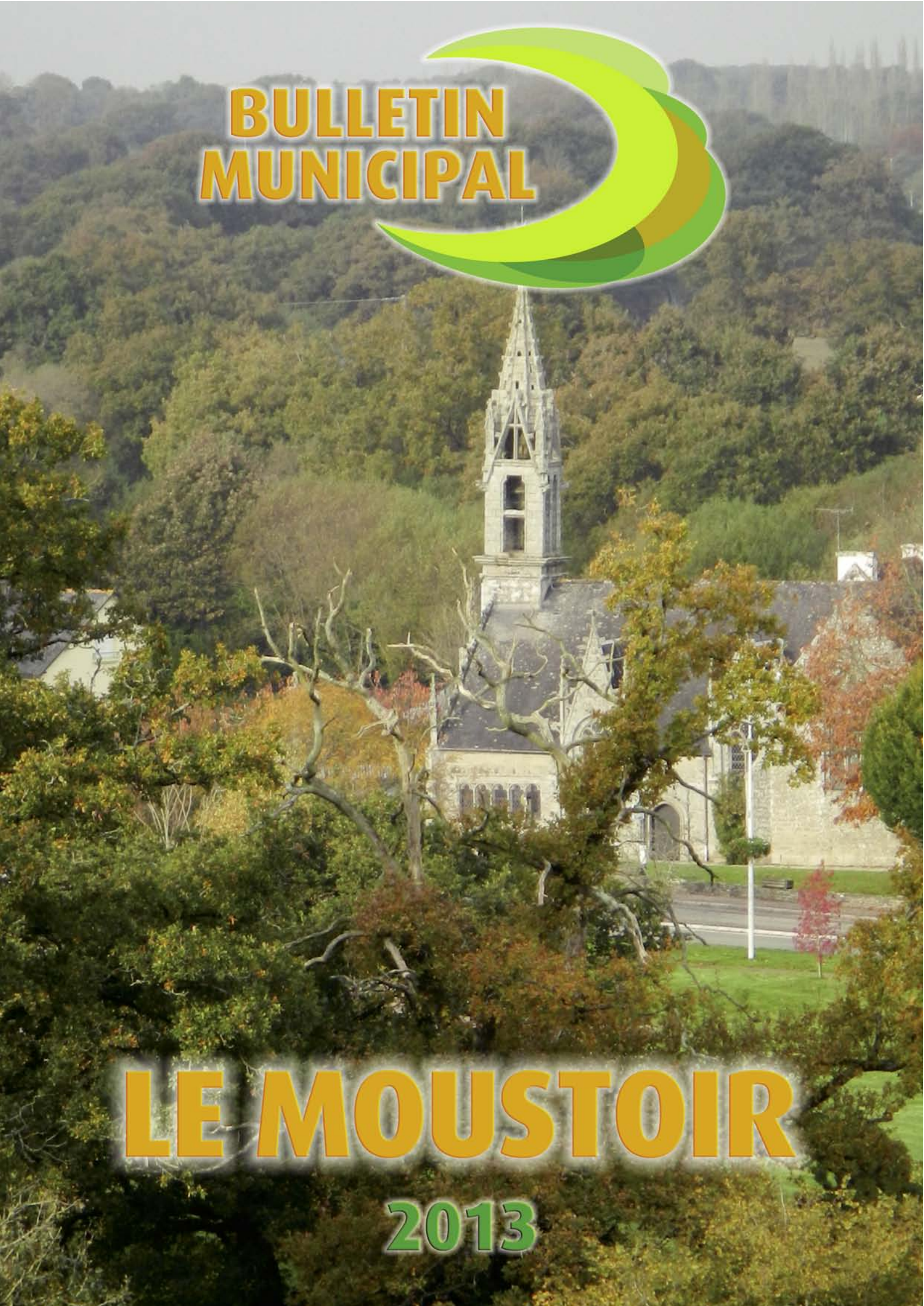




Imprimerie LE FUR - Cochoix - 02 38 93 77 94



BULLETIN MUNICIPAL



LE MOUSTOIR

2013

LE MOT DU MAIRE

ette

*En attendant le pot de l'amitié
vendredi 10 janvier 2014 à partir de 19h00 à la salle des fêtes,
je vous présente mes vœux pour vous et les vôtres
pour cette nouvelle année qui s'annonce.*

*Le Maire,
Marie-Hélène Le Bihan*



SOMMAIRE

Page 2

- Mot du Maire
- Horaires d'ouverture de la mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pour les rendez-vous avec le Maire en semaine contacter Bénédicte du Lundi au Vendredi de 8^h30 à 12^h et de 13^h30 à 17^h.

E-mail: contact@lemoustoir22.fr

Site : www.lemoustoir22.fr

Tél : 02 98 93 08 47

LE CAP SPORTS

Le CAP SPORTS (Centre d'Animation Sportive Permanent) permet aux enfants de la grande section au CM2, d'acquiescer les fondamentaux des familles sportives, et de s'orienter vers les écoles de sport du territoire.

Ce dispositif prend le relais de l'école à partir de 17h, dans la commune, une fois par semaine, le mardi pendant 1 heure. Il s'adresse à tous les enfants de la commune. L'inscription pour un enfant est de 40 Euros, pour 32 séances, 35 Euros pour le deuxième enfant, et 30 Euros pour le troisième. Le coût du dispositif est partagé entre le

Conseil Général des Côtes d'Armor, la commune (elle prend en charge 0.80 €/habitant) et les familles. Toute famille intéressée peut se renseigner à la Mairie et retirer un bulletin d'inscription : 02.98.93.08.47

Toutes les séances seront encadrées par des éducateurs diplômés d'état et/ou Teri GORTON.

Lors de la première séance, il faudra fournir un certificat médical du médecin permettant à l'enfant de pratiquer tous types d'activité.

LE PASS' LOISIRS POHER COMMUNAUTE

Tous les habitants de Poher Communauté peuvent obtenir gratuitement une carte "Pass'Loisirs" auprès de l'office du tourisme de Carhaix et du Poher (rue Brizeux 29270 Carhaix ; tél : 02 98 93 04 42). Elle permet de bénéficier de réductions dans les équipements suivants :

- L'Espace aqualudique du Poher Plijadour
- Le Parc aventure Karaez adrénaline
- Le Labyrinthe végétal
- Le cinéma Le Grand Bleu
- Les spectacles de l'espace culturel Glenmor

OFFICE DES SPORTS

L'office des sports et loisirs du territoire de Maël Carhaix a été créé en octobre 2013. Il est présidé par Rachel Coïc, Trésorier Yves Le Roux, secrétaire Olivier Kerlir. Son animateur sportif Thomas Le Moign anime les caps sports année. Pour les caps sports vacances il est secondé par Téri Fox. Il est salarié de l'association en emploi avenir. Il peut aussi faire des heures d'animation dans toutes les associations

demandeuses. (Toutes les associations peuvent s'affilier à l'office des sports et loisirs moyennant une cotisation de 30 €)

Les caps sports fonctionnent le soir après l'école dans chaque commune du canton (le mardi au Moustoir). Les caps sports vacances auront une nouveauté cette année, ils fonctionneront à la journée de 9 h à 17 h moyennant 12 €.

INFORMATION "TENTATIVE D'ESCROQUERIE"

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) est régulièrement informée de l'utilisation frauduleuse de l'appellation "Finances Publiques" pour abuser les contribuables. Ces actions visent aussi bien des usagers particuliers que des professionnels peuvent revêtir diverses formes telles que :

Des courriers électroniques frauduleux ("phishing")

Le phishing ou technique du "hameçonnage" consiste en l'envoi de courriers électroniques usurpant l'identité d'administrations ou de grands organismes.

Le message est très souvent à l'entête ou à la signature de la Direction Générale des Finances publiques ou des Ministères de l'économie, des finances ou du budget. Il demande aux usagers de fournir leur numéro de carte bancaire ou de compléter leurs coordonnées personnelles en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

Ces courriers sont des faux. L'administration fiscale n'est pas à l'origine de ces envois. Le numéro de carte bancaire n'est jamais demandé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt, ni pour compléter des coordonnées personnelles.

La DDFIP des Côtes d'Armor engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages, à ne pas cliquer sur les

liens qui s'y trouvent et recommande de les supprimer systématiquement.

Des courriers postaux contenant une proposition commerciale superflue.

Il s'agit très souvent de proposer à un créateur d'entreprise une inscription sur un Registre National Intra-communautaire contre paiement (envoi d'un chèque), alors que l'attribution d'un numéro de TVA intra-communautaire par l'administration est gratuite et automatique.

Des appels téléphoniques émis par des personnes se faisant passer pour des agents des Finances publiques auprès de contribuables, leur demandant de fournir des coordonnées bancaires ou de réaliser un virement sur un compte pouvant être domicilié à l'étranger. Si vous êtes contactés de cette façon, n'hésitez pas à prendre le nom de votre interlocuteur, afin d'appeler le service des impôts des particuliers ou le service des impôts des entreprises dont vous dépendez et demandez à parler à cette personne. N'appellez pas au numéro qu'elle pourrait vous donner.

Jean François PERICO

DDFIP des Côtes d'Armor

Tél. 02 96 75 41 60 - Fax 02 96 75 41 79

ASSOCIATIONS SUR LA COMMUNE DU MOUSTOIR

Comité des fêtes :

- Président : Erwan HENRY
La Croix Neuve - 22340 TREBRIVAN

Société de chasse :

- Président : Emile QUILLEROU
Kerimarch - 22340 LE MOUSTOIR

Les anciens combattants :

- Président : Georges POULIZAC
Goariva - 29270 CARHAIX-PLOUGUER

Amicale Laïque :

- Présidente : Corinne LE MAO
22, la Croix Neuve - 22340 LE MOUSTOIR

Le Scrabble :

- Présidente : Hélène BONIC
Lostancoat - 22340 LE MOUSTOIR

Club Inter Générations :

- Présidente : Monique NORAS
Rue de l'Eglise - 22340 LE MOUSTOIR

Comité des courses :

- Président : José LE CAROFF
Kérantré - 22340 LE MOUSTOIR

Au Poher le vent tourne

- Présidente : Claudine Le Guern
Le Helesser - 22340 LE MOUSTOIR

Comité d'Animation de la Croix Neuve

- Président : Bruno Jan
Le Quenven - 22340 LE MOUSTOIR

ANIMATIONS 2014

- Concours de Belote organisé par le club intergénération** : Lundi 30 décembre 2013
- Soirée Couscous Amicale Laïque** : Samedi 1^{er} mars
- 1^{er} tour Elections municipales** : Dimanche 23 mars
- 2^{ème} tour Elections municipales** : Dimanche 30 mars
- Troc et puce Amicale Laïque** : Dimanche 6 avril
- Soirée disco Amicale Laïque** : Samedi 26 avril
- Bal du club intergénération** : Dimanche 11 mai
- Journée de la forme** : Mercredi 21 mai
- Elections Européennes** : Dimanche 25 mai
- Pardon comité des fêtes** : Jeudi 29 mai
- Soirée disco comité d'Animation de la Croix Neuve** : Samedi 30 août
- Animations de l'association de la Croix Neuve** : Samedi 6 septembre
Dimanche 7 septembre
- Fest Noz comité des fêtes** : Samedi 11 octobre
- Bal du club intergénération** : Dimanche 23 novembre

CONTACTS SERVICES PUBLICS

C.A.F

Permanence tous les mardis après-midi
de 14h00 à 17h00 à Rostrenen
Tél : 02 96 57 44 00

CLAJ

Accueille les enfants de 11 à 17 ans
Tél : 02 98 93 18 77

Comité d'entraide de Maël-Carhaix

Tél : 02 96 24 71 61

CPAM des Côtes d'Armor

22024 Saint Briec cedex 1

D.D.E

Tél : 02 96 29 00 27

Hôpital de Carhaix

Tél : 02 98 99 20 20

Mission locale de Rostrenen

Tél : 02 96 29 16 26

Poher Communauté

Maison des Services Publics Carhaix

Tél : 02 98 99 48 00

Pôle Emploi

15 rue Carmes - 29270 Carhaix

Tél : 02 98 99 18 63

Trésor Public

Rostrenen

Tél : 02 96 29 01 39

Maison de l'Enfance

Accueille les enfants de 3 à 12 ans

les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Tél : 02 98 99 38 70

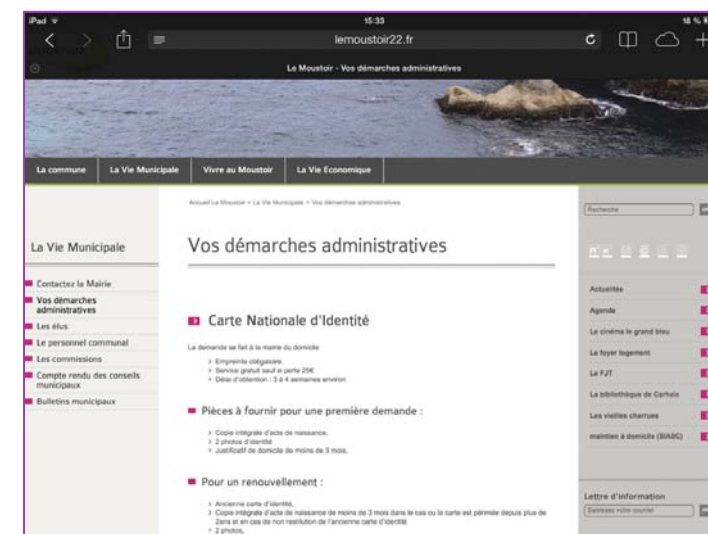
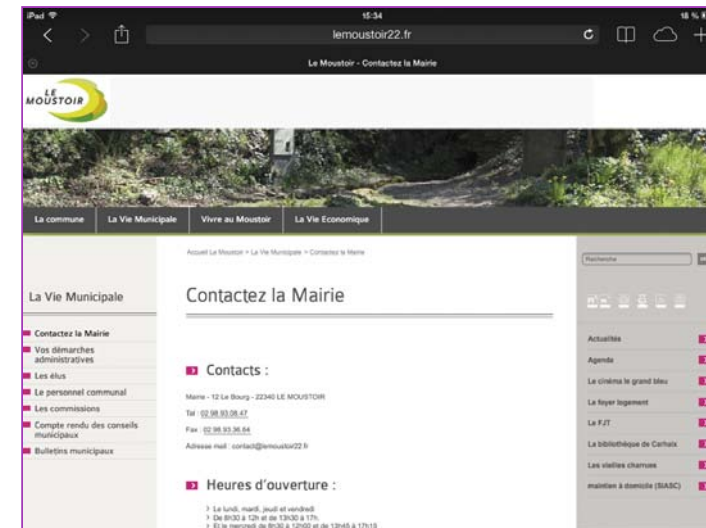
SITE INTERNET

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune dont le projet avait été initié par Poher Communauté en début d'année est désormais opérationnel depuis Juin.

De 105 visites le premier mois, le site n'a cessé de progresser pour aujourd'hui totaliser en moyenne 1500 visites par mois.

Après de nombreuses heures de travail pour Marie-Hélène LE BIHAN et Bénédicte HENRY pour alimenter le site, le



résultat est très convaincant ; le site est très convivial et riche en informations pratiques.

La mise à jour est faite en principe une fois par semaine par Bénédicte qui rappelle d'ailleurs que toute personne habitant la commune peut faire vivre le site en apportant des informations ou des photos en mairie.

Adresse : www.lemoustoir22.fr

E-mail : contact@lemoustoir22.fr

ELECTIONS MUNICIPALES

ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

LE MODE DE SCRUTIN AU MOUSTOIR

Les règles qui s'appliquent pour Le Moustoir sont celles des communes de moins de 1000 habitants. Voici les principales informations à connaître :

- Il s'agit d'un scrutin majoritaire, plurinominal, à 2 tours
- 15 conseillers municipaux seront à élire
- Les candidatures devront obligatoirement être déclarées à la préfecture pour le 6 mars 2014.
- L'obligation de parité femmes hommes n'est pas requise
- Les bulletins de vote peuvent être modifiés par les électeurs (panachage)

- Par contre, il n'est plus possible d'élire une personne qui ne s'est pas portée candidate.
- Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.
- Pour obtenir un siège au conseil municipal dès le 1^{er} tour, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits.
- Au second tour, l'élection a lieu à la majorité relative et, en cas d'égalité, l'élection est acquise pour le plus âgé.
- Une élection au sein du conseil municipal permettra ensuite de désigner les délégués communautaires.

Pour les élections municipales et européennes les électeurs devront se présenter avec leur carte d'électeur et une pièce d'identité.

ARGOAT EMPLOIS SERVICES

Argoat Emplois Services, association agréée par l'Etat poursuit comme depuis 13 ans son action à double caractère. D'un côté, une offre de services complète à l'attention de particuliers, d'entreprises, de collectivités locales, dans en autres l'intervention à domicile (ménage, repassage, courses, ...), le jardinage, la manutention, la peinture, l'aide aux déménagements, les livraisons. D'autre part,

l'association va continuer sa mission d'accompagnement auprès de tous les demandeurs d'emploi afin de les aider dans leur recherche d'emploi et de leur proposer des missions de travail. Une action sociale et économique indispensable sur notre territoire, un effort constant et de longue haleine.

Argoat Emplois Services est joignable au 02 96 29 20 79.

LES ACTIONS 2013 EN BREF

Bretagne Très Haut Débit : Carhaix et Le Moustoir choisis pour la première tranche de travaux

Le Syndicat mixte e-mégalis a décidé le lancement de la 1^{ère} tranche de travaux de Bretagne Très Haut Débit pour un montant de près de 100 millions d'euros.

La 1^{ère} tranche de travaux concerne quatre villes moyennes - Auray, Carhaix-Plouguier (plaque comprenant Le Moustoir), Lamballe et Redon et une vingtaine de zones plus rurales - réparties sur tout le territoire breton.

Les travaux auront lieu en 2014 et 2015, Poher communauté participera à hauteur de 1,2 M€ en 2014.



Poher communauté a pris en charge le transport collectif

Poher communauté a pris en charge la compétence transport le 1^{er} septembre 2013. Le transfert apportera d'abord plus de lisibilité sur l'offre de transport avec désormais un seul interlocuteur pour les usagers.

Le transfert de compétence permet de maintenir une tarification attractive pour les services de transport scolaire et la gratuité pour le service de transport urbain "Hep le bus !".



Concernant le transport scolaire, afin de garantir une équité de traitement entre les usagers de Poher communauté, le choix des élus communautaires s'est porté sur une tarification identique à l'ensemble du territoire.

La mutualisation des moyens a également permis l'achat d'un nouveau véhicule de transports collectifs qui desservira les points stratégiques de la ville de Carhaix dans le cadre du dispositif "Hep le Bus". L'ensemble des services existants ("Hep le bus", "taxicom", "hep le bus vieilles charrues" et transport scolaire) continueront de transporter les habitants du Poher. L'objectif des élus est de faciliter la mobilité de la population en développant, dans l'avenir, de nouveaux services et en améliorant progressivement les dispositifs existants.

L'extension de Plijadour plébiscitée par les habitants du Poher

Avec 36 000 entrées comptabilisées pour les mois de juillet et août, contre 22 000 entrées sur la même période en 2012 soit une augmentation de plus de 60%, le parc touristique aquatique Plijadour et son espace extérieur ont été largement plébiscités par la population locale et touristique. Preuve est faite que l'équipement était grandement attendu. La qualité de la prestation a été appréciée tout comme le prix d'accès modique : 2 euros pour profiter du parc extérieur.

Pour rappel, l'espace extérieur de Plijadour c'est : 315 m² de plan d'eau avec un bassin de 25 m et une aire de jeux aquatiques (splashpad), un pentagliss (4 grandes pistes) une structure gonflable, un arbre à cordes de 5 m de haut, des appareils de fitness, des plages, une aire de beach-volley, un point bar avec terrasse.



Pour 2014, l'ouverture de l'espace extérieur est prévue dès les vacances de Pâques. Elle s'étendra jusqu'à la fin du mois de septembre.

Ouverture d'un espace bien-être

Fin 2013, un espace bien-être comprenant deux saunas (un nordique et un japonais) et un hammam compléteront l'offre de l'espace aquatique. Le jacuzzi fonctionnera de nouveau lors de l'ouverture de l'espace bien-être qui comprendra également une salle de repos.



Céline et Ludovic COATMELLE

Céline et Ludovic, 30 ans, infirmière et directeur commercial dans le secteur aéroportuaire. Nous avons deux enfants, Jules 2 ans et Achille 6 mois.



Nous avons emménagé en avril 2013.

Originaires tous deux de Glomel, nous avons choisi de quitter la région parisienne pour retrouver notre région.

Nous avons choisi cette commune car elle allie la proximité de nos familles, la convivialité d'une petite commune tout en étant proche d'une agglomération ayant de nombreuses commodités.

Anthony LE COZ

Peux-tu te présenter brièvement?

J'ai 27 ans (28 ans le 30 janvier prochain), j'habite au Moustoir depuis 1990. Mes parents habitent au lotissement Bas Leinhon. Je suis en location depuis 3 ans à Lostancoat avec mon amie Aurélie Bernard.

J'ai suivi ma scolarité à Carhaix jusqu'au Lycée puis je suis parti 2 ans à St Briec en fac de sports puis 1 an à Rennes afin d'obtenir une Licence STAPS.

Je suis éducateur sportif à l'IME de Carhaix depuis septembre 2009. Aurélie ma compagne est également éducatrice sportive à l'Office Municipale des Sports de Rostrenen.

Pourquoi as-tu choisi Le Moustoir pour t'installer?

Nous avons fait le choix du Moustoir, car tout d'abord je connais très bien cette commune pour y avoir vécu toute mon enfance, le cadre de vie est très agréable. Ensuite la position géographique du Moustoir nous paraît être le bon compromis entre nos lieux de profession (carhaix et rostrenen) et nos activités (dans les associations carhaisiennes).

Parcours sportif?

Mon parcours sportif a commencé comme beaucoup de jeunes par le Football. J'ai pratiqué le foot pendant plus de 15 ans. En passant par différents clubs du centre Bretagne (Les DC Carhaix / US St Nicolas du Pelem et les Toros de Plounevezel). J'ai également pratiqué le Tennis pendant 2 ans au Tennis Club Carhaix.

Je pratique l'athlétisme à l'ALCP Carhaix depuis 2008 avec comme spécialité la course de demi-fond. Je cours sur des distances allant du 1500 m au 10 km en passant par la saison de cross l'hiver et quelques trails dans le coin ne dépassant pas les 15 km.

Pourquoi ? Motivations ?

Le plaisir avant tout. C'est un moyen pour moi de me dépenser et de me vider l'esprit en nature lors des footings le challenge en compétition : j'aime bien me fixer des objectifs dans la vie. Cette année l'objectif était de passer sous les 32' au Taulé morlaix...

Fréquence et palmarès ?

Je m'entraîne 5 à 6 fois par semaine en fonction des objectifs de la saison (volume horaire : 8 à 10 h volume kilométrique : 60 à 80 km). En hiver je prépare les cross avec comme objectif la qualification au championnat de France. Au printemps je fais de la piste (du 1500m au 5000m) puis à partir de début août je fais une préparation spécifique 10km avec notamment comme objectif le Taulé-Morlaix début Novembre (record personnel cette année 31'50)

Dans ma préparation j'intègre des sorties en vélo (route ou vtt) afin de faire du foncier (environ 3000 km à l'année) ainsi que de la natation. Cela permet de varier l'entraînement et c'est moins traumatisant pour l'organisme.

Cette année j'ai plusieurs victoires au palmarès : 10 km Plouguernevel / 10 km de Châteaulin / Trail de Braspart / Trail de St Nicolas du Pélem / Trail de Cléden Poher et un titre de champion du Finistère au 1500 m sur piste.



Projets ?

Devenir propriétaire sur la commune du Moustoir. Mettre en place une course nature au Moustoir dans les années à venir. Avis aux personnes intéressées...

Autres sportifs dans la famille ?

Dans mon entourage familiale, beaucoup de personnes sont sportifs... Mon père pratique la course à pied et le cyclisme en loisir, ma sœur pratique également la course à pied en loisir, Aurélie pratique le tennis en compétition à Carhaix, mon beau père pratique le foot et le tennis en compétition et mon beau frère joue dans l'équipe 1^{ère} des Dc Carhaix.

Investissement dans la vie associative ?

Je suis membre du comité des courses du Moustoir (Course cyclisme organisé en avril depuis 3 ans) Je m'investis également au sein de l'ALCP Carhaix (membre du comité directeur).

INTERVIEWS AU MOUSTOIR

Catherine DAUPHIN, notre doyenne

Catherine Dauphin est née le 21 avril 1916 au Moustoir dans le petit village de Kervuluet. Du haut de ses 97 printemps, "notre" doyenne habite depuis de nombreuses années au 1^{er} étage de sa maison qui surplombe le quartier de Lostancoat. Catherine m'accueille avec le sourire sur le pas de sa porte, gravit aisément les 15 marches qui mènent à son appartement, puis me prépare un bon café autour duquel elle accepte volontiers de partager ses nombreux souvenirs.

7^{ème} enfant de la famille, Catherine a vécu les premières années de sa vie dans une petite maison à Kervuluet. Son père, Jean GUYOMAR, travaillait dans les fermes du secteur et rentrait souvent à la maison en chantant, "heureux de sa vie de paysan".

Malheureusement, il décède de la grippe espagnole en 1918 et son épouse, Nathalie PRIGENT, doit assumer seule l'éducation de ses 8 enfants. Elle possède une vache et quelques poules, et travaille dans plusieurs fermes où elle confectionne de délicieuses crêpes. Le maire de l'époque, Monsieur JOLIF, "qu'il faut aller chercher au champ", remet de temps en temps à la famille quelques petites aides de l'état pour améliorer son quotidien.

C'est vers l'âge de 8 ans que Catherine entame sa scolarité à l'école du Moustoir. Elle s'y rend tous les jours en empruntant les "chemins creux". Elle a la chance d'appartenir aux premières générations d'enfants qui bénéficient de la scolarité obligatoire instaurée par Jules Ferry à la fin du XIX^{ème} siècle. Elle apprend donc à lire et à écrire, ce que ne savaient pas faire ses parents, qui comme beaucoup ne s'exprimaient par ailleurs qu'en breton.

A 15 ans, Catherine doit se résoudre à quitter Le Moustoir pour aller travailler à Saint-Malo comme employée de maison. Son départ du domicile familial reste gravé dans sa mémoire. Elle se souvient "du chagrin" de sa mère partie se cacher dans le poulailler pour pleurer au moment de son départ. C'est ensuite Catherine qui a beaucoup pleuré lorsque ses patrons ont décidé de couper ses longs cheveux auxquels elle tenait tant.

Elle vit 2 ans dans cette famille malouine avant de rejoindre Paris pour servir dans une autre maison. "Une bonne maison !" insiste Catherine. D'ailleurs, l'entente avec cette nouvelle famille est telle que cette dernière demande même à l'adopter. Mais, Catherine s'y oppose fortement tant les liens qui l'unissent à sa mère sont forts et indélébiles.

C'est ensuite à Châtelaudren, près de Guingamp, que Catherine poursuit son parcours professionnel. Elle travaille

cette fois chez un boucher et se souvient toujours des nombreuses livraisons de viande qu'elle a effectuées à vélo durant 3 ans.

Catherine pose ensuite ses valises à Paimpol. Elle y devient serveuse dans un bar où elle fait la rencontre de son futur mari : Jean DAUPHIN, infirmier (second maître) dans la marine nationale. Notre couple quitte ensuite Paimpol pour Brest, nouveau port d'attache de Jean. C'est l'époque où Catherine partage sa vie entre Kervuluet et Brest, en fonction des permissions de son époux. Lorsque ce dernier est en mer, elle travaille pendant de nombreuses années dans les fermes du Moustoir ("liage de la paille et du foin, charrettes de foin, battage") jusqu'à la naissance de ses 3 enfants : Annie, Jean-Noël et Claudette.



Lorsque Jean prend sa retraite, Catherine et son mari élisent successivement domicile à Poulrastel et à la Croix Neuve. Et, c'est bien plus tard, après le décès de son époux, que Catherine aménage dans l'appartement situé au-dessus de chez Louis et Marie Prigent, les anciens propriétaires de la maison où elle vit encore aujourd'hui.

Catherine entame alors une nouvelle carrière comme serveuse dans le Bar-Tabac - Epicerie du Moustoir. Elle y passe "18 belles années" en compagnie de Modeste la propriétaire des lieux, de Louise Robin (de Pors en Place) qui vient les aider de temps en temps, et entourée de nombreux clients appréciant son écoute et sa gentillesse.

C'était il y a près de trente ans...

Mais aujourd'hui, en ce dimanche de novembre 2013, je m'aperçois que Catherine est restée la même : sa gentillesse et son regard bienveillant sur les autres ont illuminé tout notre entretien. Et lorsque l'on évoque ensemble les difficultés économiques actuelles (elle écoute "le poste tous les soirs"), elle "trouve dur" pour tous "les gens débauchés" et pensent à tous ceux qui ont faim. Cette empathie traduit bien tout l'intérêt que Catherine porte encore au monde qui l'entoure.

Notre entretien touche à sa fin et lorsque l'on évoque ses projets, Catherine me parle immédiatement de la chanson qu'elle en train d'apprendre pour le prochain repas des anciens... une chanson d'amour bien sûr.

Merci Catherine.

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget de fonctionnement de la commune s'établit à 332 956 € en 2013

En ce qui concerne les investissements, voici les principales dépenses :

• Acquisition de terrain	115 000 €
• Remboursement d'emprunts	60 953 €
• Achat du tracteur	43 800 €
• Achat de l'épareuse	12 600 €
• Travaux dans les bâtiments communaux	11 490 €
• Travaux école	9 930 €

Budget "assainissement collectif"

• Recette redevance	8 200 €
• Dépenses de fonctionnement (intérêts d'emprunt + maintenance)	- 4 400 €
• Dépenses d'investissement (capitales d'emprunt)	- 8 860 €

TARIFS DES LOCATIONS à compter du 1^{er} janvier 2014

Location pour :	Associations	Moustoiriens	Personnes extérieures
Réunion		0 €	
Vin d'honneur-café	0 €	50 €	75 €
Journée ou soirée	80 €	100 €	200 €
2 jours consécutifs	180 €	180 €	380 €
Couverts + percolateur		0 €	
Chauffage		20 €/jour - d'octobre à avril	
Caution		600 €	
Caution pour le ménage		100 €	

ÉTAT CIVIL 2013

NAISSANCES

- 31 déc. 2012 : Nolan Le Pimpec
- 05 février : Aymeric Pasquet
- 11 juin : Achille Coatmellec
- 03 juillet : Tim Goarvot
- 29 août : Loïse Houizot
- 23 octobre : Mathis Le Boulch

MARIAGES

- 29 juin : Nicolas Le Magouroux et Sabine Allain
- 06 juillet : Thierry Le Gall et Gaëlle Leyjour
- 17 août : Yann Marrec et Dominique Kieffer

DÉCÈS

- 24 déc. 2012 : Bernadette Chaudour
- 08 janvier : Jean Saladin
- 21 janvier : Marcel Le Coq
- 20 février : Paul Marzin
- 02 octobre : Jean Jacques Thépaut
- 06 octobre : Yves Julien Baron
- 25 novembre : Daniel Le Provost
- 02 décembre : Gérard Creno

URBANISME

Lots à vendre

Quelques parcelles sont encore disponibles dans les lotissements communaux :

- 2 lots dans la dernière tranche du lotissement de Lostancoat
- 2 lots dans le lotissement de Leinhon

Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement à la mairie.

Permis de construire en 2013

Evolution des permis de construire pour l'habitat

- 1 pour une exploitation agricole
- 1 véranda

ECOLE DU MOUSTOIR

Effectif de l'année et organisation pédagogique

- 58 élèves répartis en 3 classes :
- 22 en maternelle avec Mélinna Fer (+ direction)
- 13 en CP-CE1 avec Magali Foulgoc et Elsa Daniel
- 23 en CE2-CM1-CM2 avec Pauline Moreau

Depuis fin novembre, Nadine LE BOT a débuté comme assistante administrative au sein de l'école. Son rôle est de seconder la directrice dans sa tâche administrative et elle est aussi amenée à encadrer des ateliers dans les différentes classes.

Nadine LE BOT a été recrutée par l'Inspection Académique de Guingamp Sud et est présente à l'école tous les jours de classe de 9 à 16 heures.

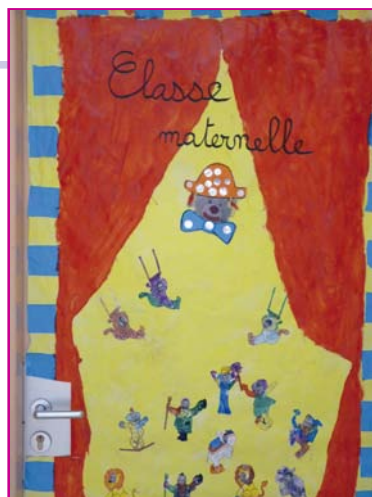


Magali FOLGOC, Pauline MOREAU, Mélinna FER manque Elsa DANIEL

Les temps forts de l'année 2012-2013

L'année dernière grâce au financement de l'amicale laïque et de la municipalité, les élèves de cycle 3 ont eu la chance de bénéficier d'un séjour en classe de neige du 27 janvier au 02 février. Ils se sont rendus à Superbesse en Auvergne où ils ont pu découvrir le ski, le chien de traîneau et le patrimoine de la région.

En fin d'année scolaire les classes de maternelle et de CP-CE1 se sont rendues à l'île de Batz : ils ont pris le bateau au départ de Morlaix et ont ainsi pu visiter la baie de Morlaix. Après un pique-nique sur la plage, ils ont rejoint Roscoff et se sont rendus à la gare pour aller prendre le train pour rejoindre Morlaix.



Les projets de l'année de cette année

Cette année toutes les classes de l'école vont travailler sur le thème du cirque. Les élèves vont découvrir et pratiquer les arts du cirque lors de 8 journées d'interventions des animateurs de l'école de cirque Balles à fond de Quimper. Ce projet se déroulera sur toute l'année et aboutira à un spectacle qui sera présenté lors de la kermesse de l'école le 22 juin et tous les spectateurs seront les bienvenus.

Comme l'année dernière, les élèves se rendront au cinéma dans le cadre du dispositif "école et cinéma" (1 séance par trimestre pour les cycles 2 et 3, et 1 séance par an pour le cycle 1)



Les classes de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 iront visiter le musée de l'école rurale de Bothoa et les maternelles et CP-CE1 l'écomusée des fourmis et des abeilles au Fauët.

Les élèves de la GS au CM2 ont suivi un cycle piscine de septembre à novembre, et participent actuellement à un cycle Gouren mené par un intervenant spécialisé.

Toutes ces interventions ne sont possibles que grâce à la participation financière de l'amicale laïque et de la commune que nous remercions pour leur investissement dans la vie de l'école.

Le mardi 17 décembre auront lieu le spectacle et le goûter de Noël offert par l'amicale laïque qui seront suivis du marché de Noël organisé par la coopérative scolaire. Vous êtes donc invités à venir découvrir les créations des enfants à partir de 16h45 à la salle polyvalente où vous pourrez aussi déguster café et gâteaux.

De plus nous invitons les parents des enfants nés en 2011 et 2012 à prendre contact directement avec l'école ou avec la mairie afin de prévoir la future inscription de leur enfant.

Belle année scolaire à tous.

L'équipe enseignante
La Directrice.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale vous accueille dans un cadre agréable et convivial.

2000 livres sont mis à la disposition des lecteurs (1700 + 300 par le prêt de la bibliothèque des Côtes d'Armor). Le bibliobus passe 2 fois dans l'année : 300 livres toutes catégories sont enlevés et remplacés par 300 autres. Vous avez la possibilité de réserver un livre et de le faire apporter par le bibliobus.



La bibliothèque est aussi abonnée à "Santé magazine", et pour les plus jeunes "Images Doc" et "Sciences et Vie". Vous pouvez emprunter les revues ou les consulter sur place.

Le public peut faire des dons de livres (sous réserve de propreté, qualité et intérêt pour le lectorat)

Actuellement il y a 75 abonnés. Les élèves de l'école ont également la possibilité d'emprunter les livres pendant le temps de classe.

Les permanences sont assurées par des bénévoles le **mercredi de 14h à 17h** et le **samedi de 14h à 16h**.



TARIFS D'ABONNEMENTS 2014

Type d'abonnements	Coût de l'abonnement
Famille	10 €
Individuel	5 €
Occasionnels ou vacanciers	3 €

Tél. 02 98 93 72 99

Elle dispose de 2 ordinateurs équipés d'internet. Un atelier d'initiation à l'informatique va être à nouveau organisé tous les quinze jours le mercredi après-midi. Keith Thompson de la Communauté de Commune du Poher a déjà animé cet atelier, les personnes intéressées pourront venir se renseigner et s'inscrire à la Mairie.



IMPRESSIONS ET DIVERSES PRESTATIONS 2014

Prestations diverses	Coût des prestations
Impressions en Noir et Blanc	0.10 € par copie
Impressions en Couleur	0.80 € par copie
Carte de lecteur perdue ou détériorée	2 €
Ouvrages perdus ou détériorés	Montant variable selon le prix du livre à l'achat
Lettre de rappel pour la restitution des documents	0.56 € (Tarif poste en vigueur)